

## Des déchèteries mobiles déployées pour favoriser le déstockage des produits dangereux

### Tri Action

Auteur :

Route de Pierrelaye

Zone Industrielle

95550 Bessancourt

[Voir le site internet](#)

Carole Lomas

[c.lomas@syndicat-tri-action.fr](mailto:c.lomas@syndicat-tri-action.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



### CONTEXTE



Le Syndicat Tri-Action ne dispose que d'une seule déchèterie publique pour accueillir les déchets occasionnels des ménages. En complément, un service de collecte des encombrants au porte à porte est proposé aux citoyens selon une fréquence allant de 3 à 12 fois par an selon les communes. Afin de mieux capter les encombrants et limiter les dépôts sauvages, le Syndicat a souhaité offrir un nouveau service de proximité aux communes les plus éloignées de la déchèterie en déployant ponctuellement des déchèteries mobiles au cœur des villes.

Ce service correspond également à l'axe du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) 2011-2015 visant la réduction de la toxicité des déchets. Les actions associées dans cet axe du PLPD regroupaient l'organisation d'un concours de piles et d'un atelier de fabrication de produits naturels, la mise en place des filières Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et Déchets Diffus Spécifiques (DDS) en déchèterie mais également le développement des déchèteries mobiles pour capter, au plus près des usagers, les déchets dangereux non collectés lors des collectes des encombrants au porte à porte.

Depuis 2012, le Syndicat organise donc plusieurs déchèteries mobiles par an sur son territoire, qui proposent les mêmes prestations que la déchèterie fixe sur le temps d'une journée.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

- Offrir aux foyers les plus éloignés de la déchèterie fixe un service équivalent
- Permettre le déstockage ponctuel des produits toxiques
- Maîtriser les coûts de gestion des encombrants
- Améliorer le tri et le taux de valorisation matière de ce gisement de déchets spécifiques. En 2016, les déchèteries mobiles du Syndicat ont été retenues par ECO MOBILIER pour expérimenter en milieu urbain des modes de collecte du mobilier usagé complémentaires à la collecte en déchèterie. Le dispositif consistait à la mise en place d'une benne pour le mobilier lors des déchèteries mobiles en 2016 et 2017
- Développer le réemploi avec les acteurs de l'Économie sociale et solidaire (présence d'EMMAUS et de l'association Vélo Services)

- Réduire l'impact négatif des encombrants sur la propreté de l'espace public et les coûts de gestion des dépôts sauvages

## Résultats quantitatifs

- 7 déchèteries mobiles organisées en 2016 (2 fois sur chaque commune sauf sur Méry-sur-Oise)
- 1917 entrées en 2016 sur les déchèteries mobiles dont 1175 (61%) avec carte d'accès pour 44 tonnes d'encombrants, 49 tonnes de gravats, 50 tonnes de plâtres et 11 tonnes de végétaux en 2016 soit une performance de collecte de 3,5 kg/an/hab desservi
- 275 entrées en moyenne par évènement (le nombre moyen de passages constaté sur la déchèterie fixe est de 170 entrées/jour). La ville d'Herblay a battu le record de visiteurs en mars 2017 avec 517 entrées en une seule journée
- Poids moyen par apport de 85 kg (poids moyen à la déchèterie fixe 200 kg/apport) soit en moyenne 22 tonnes par opération
- Une moyenne de 7 caisses de 600 Litres de déchets toxiques par opération
- Pour les collectivités qui substituent la collecte des encombrants par une déchèterie mobile, forts tonnages d'encombrants à collecter lors de la collecte suivant une déchèterie mobile mais baisse des déchets dangereux en refus de collecte des encombrants dans les communes où sont organisées les déchèteries mobiles



## Résultats qualitatifs

- La collecte en déchèterie mobile rencontre un vif succès auprès des usagers
- Les usagers sont demandeurs d'une zone de réemploi au sein du dispositif (le syndicat est régulièrement contacté en amont de l'évènement par des usagers pour savoir s'ils pourront donner leurs objets). Très bon retour sur qualité des objets collectés en réemploi : les compagnons d'EMMAUS sont présents sur la déchèterie mobile pour inciter au don donc ils ont des apports qualitatifs car triés par leurs soins
- Promotion d'actions de prévention des déchets (compostage et paillage) via les opérations de broyage ponctuel des végétaux et la présence d'EMMAUS et Vélo services
- Meilleure qualité de vie avec des espaces communs plus propres

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

- **Accueil des usagers**



Les déchèteries mobiles sont organisées sur les 4 communes du territoire les plus éloignées de la déchèterie fixe (le temps de trajet aller-retour à la déchèterie fixe pouvant aller jusqu'à 1 heure environ) : Méry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise, Saint-Leu-la-Forêt, Herblay. Elles sont mises en place généralement en substitution d'une collecte des encombrants et fonctionnent le samedi de 9h à 17h. Seuls les déchets des ménages sont admis. Pour y accéder, l'utilisateur être en possession de son badge de déchèterie ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce

d'identité.

Le principe de la déchèterie mobile est de réserver pour une journée un emplacement (parking, place, contre allée, etc.) afin d'y recevoir les déchets volumineux des ménages (DEEE, encombrants, déchets verts, ferrailles, plâtres, gravats, cartons, bois) ainsi que les déchets diffus spécifiques (colles, peintures, engrais, décapants, acides, insecticides, aérosols, emballages vides souillés, huiles de vidanges, batteries, pneus, etc).

**DÉCHÈTERIE MOBILE**

> **Samedi 15 octobre**  
 > Parking d'intérêt régional  
 Rue de Montmaur  
**Auvers-sur-Oise**

**Infos: 01 34 18 30 12**  
[www.syndicat-tri-action.fr](http://www.syndicat-tri-action.fr)

Logos: TRI-ACTION, Auvers-sur-Oise, Méry-sur-Oise, Saint-Leu-la-Forêt, Herblay, etc.

La déchèterie mobile occupe en moyenne une surface allant de 450 m<sup>2</sup> (sur Saint-Leu) à 1 700 m<sup>2</sup> (sur Herblay).

A l'entrée du site, les usagers sont accueillis par des agents qui leur donnent les indications nécessaires pour le tri des déchets apportés. Pour chaque catégorie de déchets, des emplacements sont matérialisés à l'aide de barnums, de barrières ou de bâches posées au sol. Les emplacements sont équipés de contenants variables en fonction de la nature des déchets.

- **Dispositif de collecte déployé**

Type de déchet collecté	Moyen de collecte mis en place	Tonnage collecté en 2016
Encombrants	Benne 30m <sup>3</sup>	44,1 tonnes. Orientés sur le centre de tri des encombrants Auror'Environnement à Saint-Ouen-l'Aumône (95) : 26 % de valorisation matière, 2 % de valorisation énergétique, 72 % en enfouissement classe 2.
Gravats	Benne 12m <sup>3</sup>	48,7 tonnes
Plâtre	Benne 15m <sup>3</sup>	50,1 tonnes
Végétaux	Benne 30m <sup>3</sup>	11 tonnes
DDS	Caisses de 600 litres	50 caisses de 600 litres
D3E	Rolls métalliques	19 caisses de 1000 litres de PAM et écrans +17 gros électro-ménager
Batteries	Caisses de 600 litres	48 unités
Pneus	Espace délimité au sol	33 unités
Piles	Caisse plastique	Très faible quantité pas quantifiée
Ampoules et tubes néons	Caisse carton	Très faible quantité pas quantifiée
Huiles moteurs	Bidon 110 litres	180 Litres
Huiles alimentaires	Bidon 110 litres	150 Litres
Verre	Bac de 200 litres	Volume non connu
Textiles	Borne	500 kg
Réemploi	Espace délimité au sol	150 m <sup>3</sup>
Vélos	Espace délimité au sol	30 vélos

Des véhicules de collecte assurent plusieurs rotations dans la journée (entre 1 à 6 rotations selon les flux par évènement et selon les sites et période de l'année) pour évacuer les déchets vers les installations de traitement et ainsi éviter l'engorgement des emplacements. Les DEEE et DDS sont transportés jusqu'à la déchèterie fixe pour y être triés puis envoyés dans les filières dédiés dont celles des éco-organismes.

- **Actions de prévention des déchets**



Le Syndicat a passé une convention avec deux associations qui travaillent dans le domaine du réemploi/réparation et de l'insertion : Emmaüs (Bernes-sur-Oise) et Vélo Services (Cergy). Depuis le 6 juillet 2015, ces associations récupèrent régulièrement (selon leurs disponibilités) sur les déchèteries mobiles les objets et vélos, les réparent



si besoin et les revendent à prix modiques. Les compagnons d'Emmaüs rangent au fur et à mesure dans leur camion les apports des déposants pour éviter que des personnes cherchent à récupérer ce qui vient d'être donné.

L'association Vélo Services, basée à Cergy est toujours preneuse d'un point de collecte supplémentaire de cycles pour leur donner une seconde vie. Si l'association Vélo Services ne peut pas être présente, les vélos rapportés sont mis de côté et rapportés dans le local réemploi de la déchèterie fixe.

Ponctuellement, la déchèterie mobile peut être associée, en partenariat avec les services espaces verts des villes, à un service de broyage de végétaux. Lors de cette journée, les usagers de la déchèterie mobile peuvent faire broyer leurs végétaux et récupérer le broyat.

Les textiles sont collectés avec plusieurs partenaires selon le site où s'installe le dispositif de déchèterie mobile (Le Relais, Tiss'Éco Solidaire, Eco-Textile et Recytextile).

- **Le dispositif de communication déployé :**

- Campagne d'affichage via des banderoles dans les carrefours
- Tuto déchèterie mobile sous : <http://herblay.fr/actualite/news/decheterie-mobile-98>
- Film sous : <https://www.youtube.com/watch?v=hW6XqYpj77E>
- Le Syndicat informe la presse des dates des déchèteries mobiles, l'information est relayée dans les bulletins municipaux et dans le journal d'informations du Syndicat qui comporte une partie agenda avec toutes les actions du Syndicat prévue jusqu'à la fin de l'année
- La commune d'Herblay réalise pour cet évènement des affiches spécifiques (cf. affiche ci-contre) qu'elle couple avec une opération de la ville sur le broyage des végétaux
- Le Syndicat fait aussi une communication via le site internet Facebook sur l'évènement que les communes peuvent relayer sur leur propre compte
- Calendriers de passage de la déchèterie mobile intégré au calendrier de collecte des encombrants



## Planning

- 2012 : essai d'une déchèterie mobile sur la commune d'Auvers sur Oise. Le bon déroulé de cet essai fait que les élus décident de le poursuivre sur les communes volontaires du Syndicat avec mise en place chaque année d'une consultation pour leur organisation. Dès 2013, les communes d'Herblay et de Méry sur Oise sont volontaires, elles sont rejointes en 2014 par la commune de Saint Leu la Foret.
- Juillet 2015 : convention avec deux associations qui travaillent dans le domaine du réemploi/réparation et de l'insertion : Emmaüs (Bernes-sur-Oise) et Vélo Services (Cergy).
- 2017 : intégration des déchèteries mobiles dans le marché d'exploitation de la déchèterie fixe afin que le gardiennage soit effectué par le même personnel et donc favoriser les apports vers la déchèterie fixe entre chaque déchèterie mobile.

## **Exemple de schéma d'organisation d'une déchèterie mobile :**



## Moyens humains

les opérations de collecte et traitement des déchets collectés en déchèteries mobile sont réalisées en prestation de service.

2 gardiens assurent l'accueil et l'orientation des usagers + le responsable d'exploitation de la déchèterie.

1 ou 2 chauffeur(s) assure(nt) la mise en place des bennes le matin et leur retrait le soir ainsi que les rotations en journée (variable selon le site où l'événement est organisé).

## Moyens financiers

23 760 € TTC de dépenses de fonctionnement en déchèteries mobiles (gardiennage + collecte) en 2016 soit en moyenne 3 394 € par déchèterie. Les frais de traitement étaient répercutés dans les frais de traitement de la déchèterie fixe car tous les déchets y étaient rapportés.

Frais de communication très faibles car utilisation des supports de communication du Syndicat déjà diffusés (calendrier de collecte et journal du Syndicat) complétés par de la communication dématérialisée (internet, Facebook).

Au début, distribution d'un flyer format A5 dans les boites aux lettres mais cette opération n'apportait pas plus d'usagers donc ce dispositif a été arrêté.

## Moyens techniques

Cf : Description de l'action

## Partenaires mobilisés

Entreprises de l'Économie sociale et solidaire

Eco-organismes

Mairies

Prestataire d'exploitation de la déchèterie

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

## Facteurs de réussites

- La déchèterie mobile utilise des moyens de collecte « classiques » facilement mobilisables et adaptables selon la fréquentation.
- Convivialité de l'espace.
- Les divers supports de communication utilisés (bâches mises en place sur des axes principaux de circulation et information dans les calendriers de collecte) ont permis de faire connaître le service rapidement.
- La sensibilisation des agents d'accueil est importante pour renseigner et fidéliser les usagers.
- L'ouverture de la déchèterie mobile sur une journée complète permet à l'utilisateur de revenir plusieurs fois.
- Certains usagers préfèrent les services de la déchèterie mobile car le service est plus fluide (moins d'attente) que sur la déchèterie fixe.

## Difficultés rencontrées

- Anticiper la validation de l'emplacement des déchèteries mobiles car plusieurs services intercommunaux et communaux sont concernés (voirie, police municipale).
- Nécessité pour la commune où est organisé l'événement de prendre un arrêté de restriction ou d'interdiction du stationnement dès la veille de l'événement. Sur certains sites, les services techniques déploient barrières et rubalise dès la veille de l'événement pour réserver l'espace requis à l'installation des bennes et de l'accueil. Il faut également coordonner le prestataire et les services de police ou de gendarmerie qui doivent intervenir dès 6h00 du matin pour retirer les véhicules gênants au moment de l'installation du dispositif car les déchèteries sont souvent organisées sur des parkings.

## Recommandations éventuelles

- Disposition des sites : proximité avec les axes principaux, site en dur (pas de sol naturel), essayer d'avoir un système de circulation des bennes distinct de celui des usagers, essayer d'avoir un point d'entrée et de sortie du site distinct ou suffisamment large.
- Visibilité : dans le marché, il faut demander au candidat de disposer de banderoles, panneaux ... relatifs au dispositif afin qu'il soit identifiable de lui-même. C'est nécessaire mais non suffisant : la communication préalable est indispensable.
- Communication : annoncer l'événement par tous les biais possibles tels que calendriers de collecte, sites Internet des communes et collectivités en amont des événements puis communication sur le terrain (planimètres, bâches...) 10 à 15 jours avant la déchèterie mobile. Travailler en cohérence avec les communes où l'événement est organisé. Essayer de pérenniser les périodes d'une année sur l'autre pour que la déchèterie mobile soit attendue. Limiter les déchèteries mobiles en période d'hiver (novembre à février).



## Évolutions prévues :

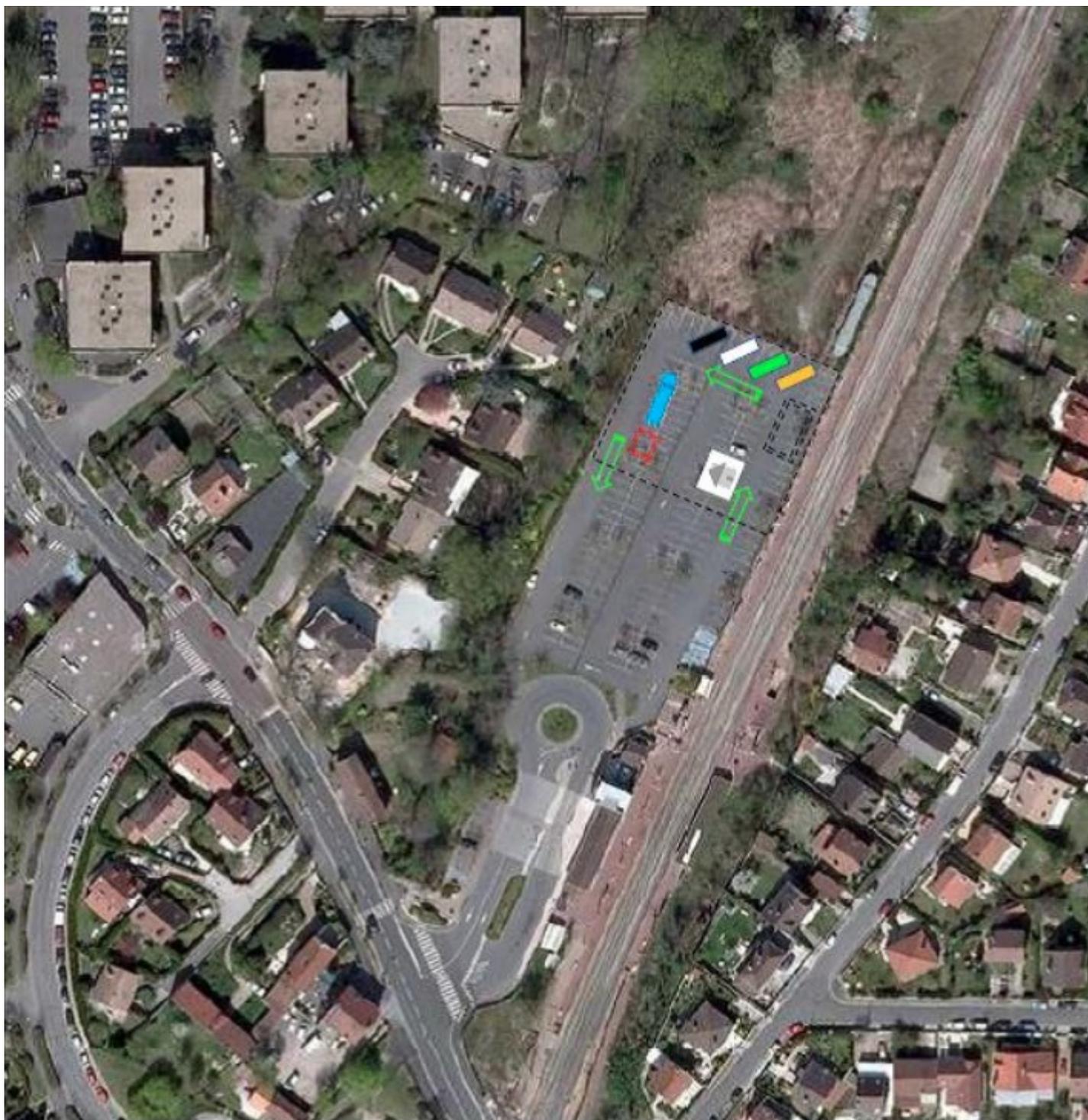
Proposition aux élus de déployer le dispositif en pied d'immeuble de façon ponctuelle avec des animations pour sensibiliser particulièrement ce type d'habitat qui se déplace moins : pas de retour positif pour le moment concernant cette proposition.

Nouveau service : édition du badge d'accès à la déchèterie fixe pendant la déchèterie mobile afin de mieux suivre à termes les entrées sur les déchèteries mobiles et faciliter les futurs accès à la déchèterie fixe. Un agent est présent avec tout le matériel nécessaire et les usagers ont tous les documents requis : ils repartent avec leurs badges.

## Reproductibilité :

Ce dispositif souple et évolutif est facilement déployable.

Exemple de schéma d'organisation d'une déchèterie mobile :



---

## Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | MENAGE | COLLECTE SEPEREE | OPERATION PILOTE | DECHET DANGEREUX | DECHET ENCOMBRANT

## Dernière actualisation

Juillet 2020

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Valérie JOUVIN

[mohamedou.ba@ademe.fr](mailto:mohamedou.ba@ademe.fr)

Direction régionale Ile-de-France